

Questions orales

LE PATRONAGE—LA POSITION DE LA MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je veux poser une question à la ministre toujours concernant le dossier Péloquin. Hier, comme on l'a dit, elle disait: «Nous avons établi un concours, nous sommes à démanteler un système de patronage». La ministre peut-elle nous dire quand exactement elle a été réformée à cette position puisqu'elle disait dans le journal *Le Soleil*, l'an dernier, et je la cite, concernant les conservateurs:

Parce que ce sont des amis. Parce qu'on partage les mêmes idées, les mêmes conceptions, le même idéal.

... favorisant ainsi les conservateurs. Est-ce que le contrat de M. Péloquin est un exemple du bon patronage, tel qu'elle le disait l'an dernier, ou est-ce que c'est un exemple de la réforme qu'elle annonçait hier à la Chambre des communes? Lequel des deux?

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, ma seule préoccupation est qu'on rétablisse la justice. Le système qui a été mis en place a réintroduit la concurrence, chose qui n'existait pas auparavant.

M. Boudria: Monsieur le Président, les Canadiens ont finalement trouvé une promesse qui a été réalisée par les conservateurs, celle du patronage.

[Traduction]

LE MARCHÉ PASSÉ AVEC PÉLOQUIN

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, il y a moins d'une heure, le cabinet de la ministre des Approvisionnements et Services m'a refusé le texte du marché passé avec M. Péloquin. Est-ce que la ministre pourrait m'expliquer pourquoi on m'a refusé le texte de ce marché? Est-ce le mur du silence comme celui qu'a élevé son collègue le ministre des Travaux publics à propos de l'affaire Vincent Massey à Hull? Qu'est-ce que le gouvernement cherche à prouver en dissimulant ces marchés?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnement et Services): Il n'est pas question, monsieur le Président, de remettre en question le système efficace que nous avons établi. Si le document auquel vous référez était accessible face à l'accès à l'information, je vous assure que vous pourrez le recevoir.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX PUBLICS

LA PLACE VINCENT-MASSEY—LA RÉVISION DU BAIL

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et concerne la valse des millions à la Place Vincent Massey. J'ai sous

les yeux le texte d'une note envoyée par l'ex-ministre des Travaux publics à son sous-ministre et où il affirme:

Au tarif unitaire de 4,47 \$ le pied carré, alors que pour ce genre de bâtiment le tarif pratiqué sur le marché est cinq fois plus élevé, vous pouvez comprendre la situation financière dans laquelle se trouve M. Tessier.

Il est maintenant évident que ce bail a été révisé pour libérer M. Tessier d'un bail dont le tarif lui apparaissait exagérément faible. Est-ce que le ministre va expliquer pourquoi son gouvernement a fait passer les intérêts financiers privés de M. Tessier, qui comme par hasard est un ami du premier secrétaire du premier ministre, avant ceux des contribuables canadiens? Pourquoi a-t-il fait cela?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le député était sans doute absent de la Chambre et peut-être du pays ces deux derniers jours, parce qu'il y a eu de longs échanges de propos au sujet des avantages de cette mesure. Hier, il y a eu une conférence de presse qui a porté sur toutes les questions concernant ce dossier. Il n'y a absolument pas un iota, pas l'ombre d'un élément de preuve permettant d'affirmer qu'il y a eu la moindre intervention indue dans cette affaire. Je défie le député pour la quinzième fois de préciser, à la Chambre ou ailleurs, ce qui lui permet d'affirmer que nous avons agi incorrectement.

M. Robinson: Monsieur le Président, je suis tout à fait disposé à dire à l'extérieur ce que je dis ici: cette note du ministre à son sous-ministre montre à l'évidence que le gouvernement rescapait un ami du premier secrétaire du premier ministre.

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, comment se fait-il que le document énonçant les prétendues solutions de rechange que le ministre a déposées hier à sa conférence de presse, au cours de laquelle il a reconnu que ces chiffres dépassaient largement sa compétence, était en fait un document trafiqué qui n'existait pas au moment où la proposition initiale a été faite? Pourquoi est-ce que, par l'intermédiaire de son cabinet, il refuse de communiquer les documents originaux exposant ces solutions de rechange? Qu'est-ce qu'il essaie de dissimuler?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je me demande comment il est possible de prétendre qu'il y a eu dissimulation quand j'ai tenu une conférence devant 40 représentants de la presse et que je me suis prêté à toutes les questions qu'ils voulaient bien poser. J'avais là des fonctionnaires pour répondre au sujet des calculs concernant les quatre solutions de rechange. Cela a été pleinement expliqué. Je mets au défi le député ou n'importe quelle autre personne de conviction de dire que nous avons choisi la mauvaise voie.